

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES
MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS LE CADRE
DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

Rapport à la 52^{ème} réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires
des 19 et 20 octobre 2011

La communication ci-après, reçue le 12 octobre 2011, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

1. Soutien spécifique à certaines filières agricoles

1. L'OIRSA, en coordination avec les autorités sanitaires et phytosanitaires nationales et le secteur privé, continue de mettre en œuvre les programmes sanitaires et phytosanitaires de soutien aux filières agroalimentaires. Les actions menées ces trois derniers mois sont décrites ci-dessous.

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des agrumes

2. L'OIRSA a coordonné la visite d'une mission technique d'experts du Fonds international de coopération et de développement (ICDF) du gouvernement du Taipei chinois, chargée d'évaluer la situation régionale en ce qui concerne la maladie huanglongbing (HLB) des agrumes, et de préparer conjointement un projet régional visant à lutter contre cette maladie.

3. Au Mexique, l'OIRSA a apporté son soutien à la participation de techniciens de la région au deuxième atelier international sur les organismes de quarantaine des agrumes.

4. Au Panama, l'OIRSA, en collaboration avec le Ministère du développement agricole, l'Université de Panama, l'AIEA et l'USDA a organisé la deuxième réunion du Groupe international d'experts des mouches des fruits.

5. Au Costa Rica, l'OIRSA a aidé la FAO à organiser une réunion internationale d'experts sur la lutte biologique contre le vecteur du huanglongbing (HLB), maladie des agrumes.

6. Au Nicaragua, un soutien tant technique que financier continue d'être apporté au programme destiné à permettre à la zone située au nord du lac Xolotlán de conserver le statut de zone exempte de la mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*).

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des légumes

7. Des contacts ont été établis avec l'Organisation nord-américaine de protection des plantes (NAPPO) en vue d'analyser les stratégies de prévention de la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta* Meyrick).
8. L'OIRSA a évalué le programme national de lutte contre la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta* Meyrick) au Panama.
9. L'OIRSA continue de soutenir la mise en œuvre du programme d'éradication de la mouche sud-américaine des cucurbitacées *Anastrepha grandis* dans la province de Darién au Panama.
10. Au Mexique, l'OIRSA a organisé en coordination avec le Service national de la sécurité sanitaire, de l'innocuité et de la qualité des produits alimentaires (SENASICA)/du Ministère de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation (SAGARPA) l'atelier régional de formation pour le renforcement de la surveillance phytosanitaire de la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta* Meyrick).

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des palmacées

11. Au Honduras, l'OIRSA a organisé le Congrès régional du palmier à huile en coordination avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et d'autres organismes.
12. L'OIRSA, avec l'assistance technique d'un expert de l'acarien rouge du palmier (*Raoiella indica*) a apporté une aide aux programmes de surveillance phytosanitaire du Mexique, de la République dominicaine et du Honduras.

Programme sanitaire porcin

13. Dans le cadre du projet PREFIP III, que l'OIRSA met en œuvre avec l'appui du gouvernement du Taipei chinois, des études d'analyse du risque sanitaire de la peste porcine classique ont été élaborées pour le Nicaragua et le Honduras.
14. Dans le cadre de ce même projet, des manuels sur les mesures de biosécurité dans les petites et moyennes exploitations semi-mécanisées et sur la lutte contre la cysticerose ont été publiés. Par ailleurs, des cours sur la fabrication artisanale de charcuterie se sont tenus en République dominicaine, au Honduras et au Panama.

Programme sanitaire bovin

15. L'OIRSA a soutenu la réalisation de l'étude nationale visant à déterminer la prévalence de la brucellose et de la tuberculose bovines au Guatemala.
16. Un cours international de pathologie macroscopique chez les ruminants a été organisé au Mexique en coordination avec le SENASICA/SAGARPA.

2. Activités de formation, d'assistance technique et de vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial

17. Au Honduras, un soutien logistique et technique a été apporté au déroulement du "8^{ème} Congrès de l'Amérique centrale et des Caraïbes sur l'intégration et la mise à jour des connaissances en apiculture", organisé par le Service d'hygiène agricole (SENASA)/du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (SAG), l'Association nationale des apiculteurs du Honduras (ANAPIH) et

la Fédération des apiculteurs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FEDECCAPI). L'OIRSA a fait un exposé sur les principales mesures prises par l'OIRSA en faveur de l'apiculture en Amérique centrale et aux Caraïbes.

18. Au Panama, avec le soutien du Programme de lutte contre les résidus de pesticides dans les fruits et les légumes, une formation sur les essais biologiques rapides visant à déterminer la présence de résidus de pesticides (Organo Phosphorés et carbamates) a été dispensée à des techniciens officiels responsables de l'inspection, de laboratoires et du secteur d'exportation du Guatemala, du Honduras, d'El Salvador, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine.

19. Au Panama, une aide technique a été fournie à des entreprises du secteur de la pêche, sous la forme d'une inspection préalable des bonnes pratiques de fabrication, des procédures opérationnelles normalisées en matière d'hygiène (SSOP), et du système HACCP (analyse des risques et points de contrôle critiques) pour les crevettes d'élevage, conformément aux prescriptions de la FDA des États-Unis.

20. Au Honduras, en coordination avec la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du SENASA/SAG, des contrôles préalables en matière d'hygiène et d'innocuité des produits de la pêche (crevettes d'élevage et tilapia), ont été réalisés, conformément aux prescriptions de l'Union européenne.

21. Au Honduras, pour soutenir la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du SENASA/SAG, une évaluation du service d'inspection de la section de la pêche a été menée à bien.

22. Un deuxième cours théorique et pratique de pathologie et d'immunologie de la crevette blanche (*Penaeus vannamei*) a eu lieu au Honduras.

23. La mise en œuvre du Programme global d'amélioration de la production et de la qualité du lait (PROCAL) se poursuit au Nicaragua, en coordination avec la Direction générale de la protection contre les maladies des plantes et des animaux (DGPSA)/du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts (MAGFOR), l'Université nationale agraire de Managua, l'Université nationale autonome du Nicaragua et les coopératives de producteurs de lait, et avec le soutien du Centre national cubain de protection zoo et phytosanitaire (CENSA).

24. Les autorités nationales du Nicaragua ont reçu une aide pour l'élaboration d'un plan d'action visant à favoriser le commerce des produits de la pêche et des produits de l'aquaculture entre ce pays et ses voisins d'Amérique centrale.

25. La situation sanitaire en ce qui concerne la *Salmonella enteritidis* chez les volailles de basse-cour a été évaluée au Guatemala, en coordination avec la Direction de la santé animale du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (MAGA) et le programme régional des maladies aviaires (PREA).

26. L'OIRSA a organisé au Guatemala l'atelier sur les tendances actuelles de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans l'élaboration d'aliments équilibrés pour animaux, et de la pharmacovigilance.

27. Un protocole pour la surveillance des proliférations d'*Aethina tumida* a été élaboré et mis à la disposition des pays Membres. Ce document a été établi par le Groupe *ad hoc* de la sécurité sanitaire des produits apicoles de l'OIRSA.

3. Renforcement des institutions nationales pour faciliter les échanges

28. Avec le soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC/OMC), la mise en œuvre du projet STDF/284 "Renforcement du comité national hondurien des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité national SPS)" se poursuit. Ces derniers mois, les documents suivants ont été rédigés: "Évaluation des incidences économiques de l'application de mesures sanitaires sur le commerce de produits stratégiques d'origine végétale" et "Programme de communication et de vulgarisation en faveur du Comité national SPS du Honduras". De plus, des ateliers nationaux ont été organisés sur la CIPV et l'application de la NIMP n° 15 "Réglementation de matériaux d'emballages à base de bois dans le commerce international", et le Comité national du Honduras a pris connaissance de l'expérience du Comité national SPS de la République dominicaine.

29. L'OIRSA a donné son appui à la participation de délégués des comités nationaux du Codex Alimentarius d'Amérique centrale à la 34^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius. En outre, l'OIRSA a participé à cette réunion à titre d'organisation ayant le statut d'observateur.

4. Soutien à la facilitation des échanges régionaux

30. Afin de faciliter le commerce de produits laitiers entre El Salvador et le Nicaragua, l'OIRSA continue à faciliter l'échange de renseignements officiels sur l'inspection des laiteries, dans le cadre du Protocole sanitaire visant à faciliter le commerce bilatéral.

31. L'OIRSA a encouragé la tenue de réunions techniques entre les autorités sanitaires du Mexique et leurs homologues d'Amérique centrale en vue d'harmoniser les prescriptions zoosanitaires pour l'importation au Mexique de bovins sur pied en provenance d'Amérique centrale.

5. Soutien au processus d'harmonisation et d'équivalence

32. Dans le cadre de l'Accord de coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires avec le Service des relations agricoles avec l'étranger (FAS) et le Service de contrôle d'innocuité et d'inspection des produits alimentaires des États-Unis (FSIS), qui relèvent toutes deux du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), une troisième réunion technique s'est tenue, avec la participation d'un expert de la Commission internationale pour la définition des caractéristiques microbiologiques des aliments (ICMSF), pour réviser les règlements de l'Union douanière centraméricaine (RCTA) concernant le registre sanitaire des produits alimentaires et les critères microbiologiques de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, ainsi que leur équivalence avec les règlements des États-Unis d'Amérique.

33. Dans le cadre de l'Union douanière centraméricaine, l'OIRSA, par l'intermédiaire de son Groupe *ad hoc* sur les médicaments vétérinaires, a apporté son soutien à la révision des règlements techniques centraméricains relatifs aux médicaments vétérinaires et aux aliments pour animaux.

34. Au Viet Nam, l'OIRSA a participé à la 23^{ème} Consultation technique des organisations régionales de protection phytosanitaire (ORPF).

35. En El Salvador, l'OIRSA a organisé l'atelier régional pour la révision des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) présenté par la CIPV. L'OIRSA a en outre appuyé la participation des délégués des organisations nationales de protection phytosanitaire de la région de l'OIRSA à l'atelier latino-américain pour la révision des projets de NIMP, tenu au Costa Rica.

6. Alliances stratégiques en faveur de la sécurité sanitaire et du commerce

36. Dans le cadre du programme de coopération avec le Service chilien de l'agriculture et de l'élevage, des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'élevage se sont rendus en République dominicaine et au Panama, où ils ont élaboré, avec les autorités nationales et l'OIRSA, les plans de coopération respectifs en matière de protection zoosanitaire et phytosanitaire.

37. Au Panama, la FAO et l'OIRSA ont signé une lettre d'accord pour la prestation de services techniques visant à soutenir les pays centraméricains et la République dominicaine dans leurs efforts pour lutter contre le Huanglongbing (HLB) des agrumes.

Si vous souhaitez formuler des observations sur le présent rapport ou obtenir des renseignements supplémentaires sur les activités liées à la préservation des végétaux, vous pouvez vous adresser à Edwin Aragón, adresse électronique: earagon@oirsa.org.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, vous pouvez vous adresser à Oscar García, adresse électronique: ogarcia@oirsa.org.

Pour toute demande relative aux activités dans le domaine de la santé des animaux, vous pouvez vous adresser à Abelardo de Gracia, adresse électronique: adegracia@oirsapanama.org.pa.

Nous vous recommandons de consulter notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.oirsa.org/>.
